

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

alors... juste quelques
petites revendications..!



Dessin de couverture : Bib's

Cahier revendicatif prévention spécialisée

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

CAHIER REVENDICATIF

<u>LE GROUPE DE TRAVAIL PREV'</u>	<u>3</u>
<u>NOS REVENDICATIONS</u>	<u>5</u>
<u>QUE VEUT DIRE SUD ?</u>	<u>11</u>
<u>Se syndiquer à sud</u>	<u>12</u>

LE GROUPE DE TRAVAIL PREV'

Ce groupe de travail créé le 18 juillet 2022 regroupe des éducs de prév de toute la France et c'est constitué face aux difficultés que les collègues de l'Ardèche rencontraient dans leur pratique. La mobilisation du 17 octobre en soutien à ces équipes a été réfléchie en lien avec la date du funeste anniversaire du début de l'institutionnalisation des pratiques de prévention spécialisée. Nous nous sommes regroupés pour montrer que les acteurs et actrices de terrain sont en lien sans avoir besoin des directions pour ainsi défendre nos pratiques. De plus, nous appelons à la mobilisation de tous les partenaires avec qui nous constatons au quotidien une perte de moyen et de sens dans l'accompagnement des personnes précaires, marginales ou en voie de l'être (Mission Locale Jeune, Aide Sociale à l'Enfance, Psychiatrie, Animation, Logement, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, Protection Judiciaire de la Jeunesse.)

Les arrêtés et circulaires promulgués à partir de 1972 répondaient à une demande de régulation et de contrôle de la puissance publique en échange de financement et de reconnaissance officielle des clubs et équipes de prév. Ces textes officialisent et valorisent la spécificité des méthodes, des pratiques, des finalités et des principes de cette intervention, mais ce, paradoxalement, tout en générant une certaine planification ou rationalisation de la pratique. Ce qui est contradictoire avec le principe historique de non-institutionnalisation qui oblige à sans cesse s'adapter au milieu, au contexte, aux populations rencontrées. Cette situation de torsion de la profession, entre la commande publique et l'engagement personnel et militant des éducateurs-trices s'accentue avec la volonté politique de contrôle et d'évaluation des populations. Les éduc' de prév sont décrits comme les empêcheurs de tourner en rond, comme ceux et celles qui permettent de faire émerger les plaintes des gens qu'ils rencontrent dans la rue mais aussi de celles des salarié.es et agent.es travaillant sans moyen dans les dispositifs de droit commun. Il faut donc contrôler ces travailleurs.ses sociaux grâce à la carotte financière .

L'Ardèche et le Calvados sont des exemples criants des conséquences des politiques antisociales et capitalistes (du chiffre, des résultats). Certains départements délèguent une partie du financement aux communes ce qui a pour conséquence de sortir *de facto* les services de prévention (du moins ceux qui survivent) du champ de la protection de l'enfance. Lorsque les mairies financent un service, leurs attentes ne se situent plus en termes de protection de l'enfance, mais de paix sociale (ou de tranquillité publique) Le grand écart entre les valeurs de la prévention (anonymat, libre adhésion, non-mandat nominatif, non institutionnalisation, partenariat) et la commande publique devient de plus en plus intenable.

Les "Bataillons de la prévention" instaurés par l'État en 2021 sont un parfait exemple de l'aboutissement du glissement des missions des services de prévention. Les intervenant.e.s peuvent être éducateur.ice.s, moniteur.ice.s, médiateur.ice.s, dans une confusion totale des rôles de chacun.e.s. Ces services, qui n'ont plus rien à voir avec la protection de l'enfance, visent exclusivement à la lutte contre la radicalisation et à la prévention de la délinquance. La notion de protection de l'enfance y est complètement effacée, et pourtant, ces services continuent d'être nommés "prévention spécialisée"...

Les gouvernements successifs imposent une approche répressive et disciplinaire à l'accompagnement de la jeunesse et du travail social en général. Ils se concentrent sur la lutte contre la "délinquance" et la "radicalisation", et mobilisent un imaginaire guerrier avec les "quartiers de reconquête républicaine". Parallèlement, la disparition de plusieurs équipes de prévention spécialisée dans de nombreux départements laisse le champ libre à une surveillance accrue des populations stigmatisées, et ne leur laisse aucune chance de se projeter dans un futur différent.

Aujourd'hui, cette approche de surveillance et de répression se généralise à l'ensemble du travail social, et touche autant les conditions de travail que les droits des usager.ères.

NOS REVENDICATIONS

- L'un des modes d'actions de la prévention spécialisée est l'aller-vers, agir au sein et avec les milieux de vie et les publics. Nous revendiquons la mise en œuvre de moyens suffisants pour faciliter une rencontre non jugeante entre les individus. Les départements doivent fournir des dotations pérennes pour une prise en charge globale qui réponde à une problématique de territoire et pas à des problématiques spécifiques du public. C'est grâce à leur inscription sur un territoire que les éducs peuvent agir sur des problématiques individuelles. Nous sommes des "généralistes" de l'intervention sociale. Une présence sociale constante physique et relationnelle permet la connaissance et la confiance mutuelle.
- Les éducateurs et éducatrices en prévention spécialisée sont des artisans de l'accompagnement. Chaque rencontre et relation amène les professionnels à activer des réseaux d'acteurs associatifs et institutionnels en lien avec la jeunesse et les familles. La pluralité importante de ressources théoriques, de connaissances acquises en formation et confrontées au terrain permettent de prendre en compte les jeunes en tant que sujet. Nous revendiquons cette méthodologie systématique d'action en tant que force et identité de la prévention spécialisée.
- Nous serons vigilant.es car de nombreux acteurs institutionnels et financeurs mettent en place des politiques sociales pour la jeunesse qui catégorisent et enferment les publics dans leur problématique. Cette stigmatisation ne permet pas le développement de leur pouvoir d'agir. La prévention spécialisée assure la participation active des jeunes dans une dynamique d'émancipation.

- ✖ Les éducs de prév' ont un rôle holistique: ils et elles agissent au quotidien pour favoriser l'orientation des jeunes et des familles vers le droit commun et les acteurs jeunesse, santé, hébergement, suivi économique et social, loisirs ...etc.
- ✖ Or nous constatons unanimement et ce depuis des années la dégradation des capacités et conditions d'accueil dans toutes ces structures, sans exception. La psychiatrie, l'hébergement d'urgence, l'animation, la protection de l'enfance, la médecine généraliste, les CCAS et tant d'autres sont tous sans exception touchés par des baisses d'effectifs et de places d'accueil. Dans chacun de ces services il est demandé aux professionnels de faire plus avec moins, de maintenir une qualité d'accueil (tout juste décente parfois) sans avoir les moyens pour le faire. L'impact social et psychologique sur les jeunes et leur entourage est extrêmement délétère et ne fait que renforcer la fracture entre eux et la société. Nous revendiquons la consultation et la prise en compte de la parole, de l'expertise et des pratiques des différents acteurs jeunesse dans la construction des politiques pour la jeunesse et les familles. La prévention spécialisée est un pivot de l'action sociale et ancre ses luttes dans un objectif de transformation sociale.
- ✖ Nous revendiquons donc un changement de paradigme sur cette question, en prenant en compte que l'accompagnement humain ne peut et ne doit pas être une variable d'ajustement des politiques sanitaires et sociale, et doit devenir un engagement sur le long terme, guidé par une vision humaine et inclusive de la société.
- ✖ Les éducs en prév s'appuient sur un réseau en fonction des territoires pour apporter une réponse adaptée et coconstruite. Nous voyons les politiques publiques diminuer au fur et à mesure les budgets de nos différents partenaires. Nous rappelons que nous n'avons pas vocation à pérenniser nos publics mais à les orienter vers les dispositifs existants lorsque c'est possible. Les services jeunesse, les missions locales, les centres sociaux n'ont plus les moyens de fonctionner. Nous dénonçons la précarisation des métiers de l'animation socio-culturelle et de l'éducation populaire.

- ✖ Au quotidien nous construisons avec le public des outils pour lutter contre toutes les discriminations, le mépris de classe, le sexisme et le racisme. En favorisant la participation des jeunes et de leurs familles et la prise de conscience de leur pouvoir d'agir, la prev contribue à développer une dynamique territoriale qui reconnaît qu'ils sont les premières ressources de leur environnement. (DSL, aide à la création d'association, engagement dans l'existant.)
- ✖ Nous revendiquons que la prise en compte de l'avis des populations ne soit pas qu'un discours de façade et que nous ne soyons pas des agents de tranquillité publique. A travers notre travail nous laissons la place à la parole des mis à l'écart.
- ✖ La création des "bataillons de la prévention" n'est pas satisfaisante. Le manque de perspectives pour les salarié.es ne permet pas une réponse adaptée aux besoins du terrain. La précarité induite par ces financements ponctuels et réactionnels n'est pas une réponse à la hauteur des besoins des populations et des professionnel.les. L'augmentation du nombre d'intervenant.es doit aller de pair avec une augmentation de budgets nécessaires à la mise en place de la mission de protection de l'enfance.
- ✖ La politique sécuritaire et répressive ne prend pas en compte les recherches universitaires et les diagnostics de terrain. Depuis des années, nous constatons le mépris des différents gouvernements vis-à-vis des travailleurs et travailleuses du social. La jeunesse populaire est considérée comme un problème et la réponse politique les criminalise. Nous rappelons les fondements de l'ordonnance 45 ordonnant la primauté de l'éducatif sur le répressif.
- ✖ Dans les périodes critiques de développement psychologique que sont l'enfance et l'adolescence, les éducateurs et éducatrices en prévention spécialisée ont un rôle concret d'aide à l'ouverture à l'autre et aux autres. Les enfants et adolescents ont besoin de figures d'identification en dehors de la famille pour pouvoir ouvrir leur champ des possibles et se projeter dans le futur, en tant qu'individu et membre d'une société. Mettre à mal la prévention spécialisée,

c'est mettre à mal des services qui sont parfois les seuls à avoir accès à des jeunes, familles et quartiers où le lien social est fortement dégradé. En ne tenant pas compte de cela, la société civile et la classe politique ne font qu'accentuer ce qu'ils conspuent à longueur de discours, c'est-à-dire la marginalisation des jeunes et familles en situation de précarité sociale et économique. Nous voulons donc une réelle reconnaissance sociale et économique de notre travail, et un travail de fond des politiques sur les questions de prévention au sens large du terme. En dehors des aléas politiques et circonstanciels nous demandons à participer à la construction des décisions en direction de la jeunesse.

- ✖ Aujourd'hui la question de l'évaluation de l'action est un enjeu fort pour l'adaptation des politiques sociales. Nous affirmons que les critères et outils utilisés ne permettent pas actuellement une réelle évaluation qualitative de l'action de la prévention spécialisée sur le terrain. Actuellement, l'accent trop grand mis sur la quantité de jeunes accompagnés et le nombre d'heures effectuées dans chaque domaine particulier d'accompagnement, invisibilise totalement le travail minutieux d'écoute, d'observation, de soutien, de remise en question permanente, de valorisation du pouvoir d'agir, effectué par les éducateurs.trices tout au long de la relation éducative. Nous constatons également un désintérêt total de ces questions de la part de la classe politique dirigeante. Nous sommes convaincus que l'action sociale ne pourra pas s'adapter de façon pertinente aux problématiques de nos publics, tant que nous n'introduirons pas de critères d'évaluation donnant à voir l'intérêt, les enjeux de la relation éducative et ses effets produits. Nous exigeons que les outils informatisés respectent l'éthique et les principes de la prévention spécialisée, de la protection de l'enfance et les RGPD. Nous demandons que les préconisations du Comité National des Avis Déontologiques et Éthiques (CNADE) pour les pratiques sociales soient suivies.

- ✖ Nous rappelons les spécificités de chaque territoire et de chaque individu. Cela exige de ne pas avoir un cadre fixe ne laissant pas de place à la réactivité, l'adaptation et la créativité. Nous souhaitons préserver nos modes d'action spécifiques favorisant l'expérimentation et les propositions différentes non institutionnalisées.
- ✖ Les chantiers éducatifs ne sont pas de l'insertion professionnelle par l'activité économique. Nous alertons sur la dénonciation de la circulaire de 99 par la loi n°2020-1577 du 14 décembre 2020. La rédaction d'une nouvelle circulaire ne peut se faire sans concertation des acteurs et actrices de terrain. Les chantiers éducatifs, outils émanant exclusivement de la prévention spécialisée, sont un véritable espace d'expérimentation et une manière de répondre aux enjeux évoqués précédemment.
- ✖ Il nous semble primordial de systématiser et d'approfondir les principes d'intervention de la prévention spécialisée au sein des différentes formations des travailleurs.ses sociaux.ales. Cela nécessite des moyens humains et financiers pour permettre aux professionnels d'incarner cette présence, et de bénéficier de temps de formation et de réflexion nécessaires à cette pratique.
- ✖ L'État doit imposer aux départements de financer la prévention spécialisée à hauteur des besoins des territoires. La prév' est une dépense obligatoire du département dans le cadre de la protection de l'enfance mais peut être déclinée de manière aléatoire en fonction des choix politiques. La défense des principes d'action et de méthode que nous revendiquons ici, doit être une exigence pour déployer les services de prévention spécialisée sur un territoire.
- ✖ Partout où la prévention spécialisée est retirée, où les partenaires sociaux culturels diminuent, la place est laissée au bénévolat, personnes pleines de bonnes volontés mais non formées et palliant à une mission de service public

QUE VEUT DIRE SUD ?

S POUR SOLIDAIRES, car nous sommes solidaires des travailleurs et travailleuses et de leurs luttes, quel que soit le secteur et le pays. Nous refusons tout corporatisme, toute opposition d'une catégorie à une autre, des titulaires aux précaires, des personnels soignants aux personnels techniques, des fonctionnaires aux salarié·es du privé. Nous refusons toute discrimination entre les hommes et les femmes, entre les français·es et les immigré·es...

U POUR UNITAIRES, car nous pensons que l'unité des organisations syndicales et de tous les travailleurs et travailleuses est indispensable pour gagner sur nos revendications. La division fait le jeu des patrons, des directions et du gouvernement.

D POUR DÉMOCRATIQUES, car le fonctionnement du syndicat doit être transparent et qu'aucune négociation, aucun accord ne peut être ratifié sans les salarié·es et encore moins contre elles et eux.

Dans les luttes, nous défendons les formes d'organisation décidées par les salarié·es eux-mêmes (collectifs, comités de lutte, coordinations, comités de grève, etc.).

Ces structures permettent de se rassembler dans l'unité la plus large (syndiqué·es et non syndiqué·es), mais aussi de décider démocratiquement des actions à mener, afin que toutes et tous en lutte maîtrisent eux-mêmes leur mobilisation.

C'EST UN GAGE D'EFFICACITÉ.

SE SYNDIQUER À SUD

90 % des patrons sont syndiqués pour défendre leurs intérêts, pour faire valoir leurs droits, pour faire pression sur les pouvoirs publics, pour mettre en commun leurs forces car les patrons ont peur! Peur des salarié·es organisé·es, solidaires, des salarié·es prêt·es à se battre pour défendre et faire appliquer leurs droits, pour améliorer leurs conditions de travail.

ALORS REJOIGNEZ NOTRE SYNDICAT!

Se syndiquer à SUD Santé Sociaux c'est agir contre la fatalité.

Se syndiquer à SUD Santé Sociaux c'est la possibilité de débattre autour d'une table, de réfléchir ensemble, de rassembler les énergies.

Se syndiquer à SUD Santé Sociaux c'est faire valoir sa dignité de salarié·e et se faire reconnaître en tant qu'individu. Vous rencontrez un problème personnel ? Vous recherchez un soutien ?

Se syndiquer à SUD Santé Sociaux c'est vouloir participer à la construction du lien indispensable pour opposer un réel rapport de force face à toutes les attaques subies : suppression(s) d'emplois, laminage des droits sociaux et démocratiques, déréglementation, casse du service public, casse des retraites, etc...

Se syndiquer à SUD Santé Sociaux est un acte de solidarité qui tourne le dos à l'individualisme.

SE SYNDIQUER À SUD SANTÉ SOCIAUX, C'EST S'INSCRIRE DANS LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX DROITS.

FÉDÉRATION SUD SANTÉ SOCIAUX



CAHIER REVENDICATIF PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
NOVEMBRE 2023